



## FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

REV PARFUM INVISIBLE POUR AUTOMOBILE

Fiche Technique de Sécurité Reg. 1907/2006/CE & Reg. 453/2010/CE & Reg. 2015/830/CE, révision n° 0, 18/04/19

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE/SOCIETE

Code commercial :	AC180024
Modèle du Parfum :	DEOCAR ORIGIN Sunset
INCI:	Pas présent, et des matières brutes mélanger avec leur nom
Type de produit et emploi:	INCI. Plastique parfumée de désodorisation.
CAS numéro :	Ne pas présent, est une préparation.
EC numéro :	Ne pas présent, est une préparation.
REACH numéro :	Ne pas présent, est une préparation.
Source de produit:	Italie (EE)
Code des douanes:	33029090

Fournisseur :  
GS27 – Node Park Touraine – 37310 Tauxigny; France  
Numéro de téléphone/ FAX de l'entreprise:  
Tel : 02.47.73.77.88 / Fax : 02.47.37.38.66  
www.gs27.com  
accueil@gs27.com  
Numéro d'appel d'urgence d'un centre d'assistance autorisé :  
Centre Antipoison - Paris - tel. 01 40 05 48 48

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères de réglementation CE 1272/2008 (CLP - mise à jour en vigueur): Le produit n'est pas classé dangereux selon le règlement CE 1272/2008 (CLP).

#### Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas classé dangereux selon le règlement CE 1272/2008 (CLP).

Symboles:

AUCUNE

Mentions de danger:

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P101 – En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 – Tenir hors de portée des enfants.

P103 – Lire l'étiquette avant utilisation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301 + P312 – EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P401 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation pour les eaux usées. Éviter le rejet dans l'environnement.

Special Provisions:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contenu:

Benzyl salicylate: Peut déclencher une réaction  
Coumarin, synt: Peut déclencher une réaction  
LAVANDINO LIGURIA: Peut déclencher une réaction  
Vetiveryl acetate, nat: Peut déclencher une réaction

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:  
AUCUNE

### 2.3 Autres dangers

VPvB Substances: None - PBT Substances: None  
Aucun autre danger

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Matériel thermoplastique - Parfum

### 3.1. Substances

N.A.

### 3.2. Mélanges

Liste des composants considérés comme dangereux ou présentant un risque pour la santé par la CE conformément au Reg. 1272/2008 / CE du 16 décembre 2008 et du règlement CE. n. 1907/2006 / CE (REACH).

Composants dangereux au sens de classification et classification correspondante selon le règlement CPL et classification relative

Qty	Name	Ident. Number	Classification
>= 1% - < 5%	Isododecane	CAS: 31807-55-3 EC: 297-629-8	 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226  3.10/1 Asp. Tox. 1 H304  4.1/C4 Aquatic Chronic 4 H413
>= 1% - < 5%	Methoxymethylbutanol, synt	CAS: 56539-66-3 EC: 260-252-4 REACH No.: 01-2119976333-33-xxxx	 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
>= 0.1% - < 1%	Tetramethyl acetyloctahydronaphthalenes, synt	CAS: 54464-57-2 EC: 915-730-3 REACH No.: 01-2119489989-04-xxxx	 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315  3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317  4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410
>= 0.1% - < 1%	Cupressus Funebri wood oil (China)	CAS: 85085-29-6 EC: 285-360-9 REACH No.: 05-2114285093-49-xxxx	 3.10/1 Asp. Tox. 1 H304  4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410
>= 0.1% - < 1%	Hexamethylindanopyran, synt	Index number: 603-212-00-7 CAS: 1222-05-5 EC: 214-946-9 REACH No.: 01-2119488227-29-xxxx	 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400  4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410

vPvB Substances: None - PBT Substances: None

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Peut provoquer des irritations oculaires. Eviter le contact avec les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter l'avis d'un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX : Eviter le contact avec les yeux.

**En cas de contact avec les yeux** : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Protéger l'œil indemne.

N'utiliser aucun type de collyres ou de pomades avant d'avoir effectué une visite médicale ou sans l'avis d'un ophtalmologue.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

CONTACT AVEC LA PEAU : Ce produit ne devrait pas irriter la peau en cas de contact direct.

En cas d'irritation : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

INHALATION : Ce produit ne devrait comporter aucun danger en cas d'inhalation dans les conditions normales d'utilisation.

INGESTION : Si le produit est avalé, demander immédiatement l'avis d'un médecin et lui montrer le récipient ou l'étiquette.

Ce produit est relativement non toxique en cas d'ingestion.

Etats Médicaux Aggravés par l'Exposition : Aucun.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

CO2 ou extincteurs à poudres.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

#### 6. MESURES EN CAS DE PERTES

N.D.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions de manipulation :

Aucune en particulier.

Conditions de stockage :

Instructions pour le lieu de stockage :

Lieu correctement aéré.

#### 8. CONTROLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Mesures de précaution :

Aérer correctement le lieu où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire :

Non nécessaire pour l'utilisation normale.

Protection des mains :

Non nécessaire pour l'utilisation normale.

Protection des yeux :

Non nécessaire pour l'utilisation normale.

Protection de la peau :  
Non nécessaire pour l'utilisation normale.  
Risques thermiques :  
Aucun  
Contrôles de l'exposition environnementale :  
Aucun  
Limite(s) d'exposition (ACGIH) :  
N.D.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	solide
Odeur:	N.D.
Densité relative:	N.D.
Index de réfraction:	N.D.
Solubilité:	pas applicable
Rotation optique:	N.D.
Point éclair:	>100 °C
Point d'ébullition:	N.D.
Point de fusion:	N.D.
Pression de vapeur:	N.D.
Coef. de répartition(n-octanol/eau):	N.D.
Point d'auto-inflammation:	N.D.
Inflammation solides/gaz:	N.D.
Propriétés explosives:	N.D.
Propriétés comburantes:	N.D.

### 9.2. Autres informations

Miscibilité:	N.D.
Liposolubilité:	N.D.
Conductibilité:	N.D.
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	N.D.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

### 10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune

### 10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique n'est disponible pour le mélange. Considérer la concentration individuelle pour chaque composant afin d'évaluer les effets toxicologiques résultant de l'exposition au mélange.

## 12. INFORMATION ECOLOGIQUES

12.1 Adopter des pratiques de travail saines afin de ne pas abandonner le produit dans la nature.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'est pas biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

N.D.

12.4. Mobilité dans le sol  
N.D.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB  
Substance SVHC (Substances of Very High Concern)  
Aucun  
Substance PBT (Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance)  
Aucun  
Substance vPvB (Very Persistent and Very Bioaccumulative substance)  
Aucun

12.6. Autres effets néfastes  
Aucun

12.7 Classes de pollution des eaux (WGK):  
WGK 1: Substance légèrement polluante

### 13. CONSIDERATIONS POUR LA MISE AU REBUS

Récupérer si c'est possible. Dans ce cas, se conformer aux réglementations locales et nationales en vigueur.

### 14. INFORMATION DE TRANSPORT

14.1 ONU Nombreur:  
N.D.

14.2 ONU nom d'expédition:  
N.D.

14.3 ADR expédition indication:  
ADR - Class: aucune  
ADR - Label: aucune  
ADR - Packing Group: aucune  
ADR - Codice galeria: A

14.4 IATA expédition indication:  
IATA - Class: aucune  
IATA - Passenger Aircraft: aucune  
IATA - Cargo Aircraft: aucune  
IATA - Label: aucune  
IATA - Packing group: aucune

14.5 IMO expédition indication:  
IMO - Class: eaucune  
IMO - EmS: aucune  
IMO - Label: aucune  
IMO - Packing group: aucune

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur:  
Aucune

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 67/548/EEC (Classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses). Dir. 99/45/EEC (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses). Dir. 98/24/EC (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail). Dir. 2000/39/EC (Valeurs limites d'exposition professionnelle) ; Dir. 2006/8/CE. Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH), Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP), Règlement (CE) n°790/2009.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 82/501/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

1999/13/CE (Directive COV)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique  
non

15.3. COV (composés organiques volatils) présents en quantités >1 ppm.: N.A.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Emergency Numbers - European Emergency Number: 112

AUSTRIA +43 1 40 400 2222

BELGIUM/LUXEMBOURG +32 70 245 245

BULGARIA +359 2 9154 409

CZECH REPUBLIC +42 2 2491 9293 or +42 2 2491 5402

DENMARK +45 82 12 12 12

ESTONIA 16662 (24/5 9h00 monday till 9h00 Saturday)

FINLAND +358 9 471 977

FRANCE +33 1 40 05 48 48

GERMANY +49 30 450 653565

GREECE +30 10 779 3777

HUNGARY +36 80 20 11 99 37.1.18

IRELAND +353 1 8379964

ITALY +39 06 305 4343

LATVIA +371 704 2468

LITHUANIA +370 2 36 20 52 or +370 2 36 20 92

MALTA (+356) 21 247 860 or (+356) 21 241 251

NORWAY 22 59 13 00

NETHERLANDS +31 30 274 88 88

POLAND +48 22 619 66 54 or +48 22 619 08 97

PORTUGAL 808 250 143 or +351 21 330 3284

ROMANIA +40 21 230 8000

SLOVAKIA +421 2 54 77 4 166

SLOVENIA +386 41 650 500

SPAIN +34 937 192 561 (08:00-13:00 y 15:00-17:00 / viernes 08:00-15:00)

SWEDEN +46 8 33 12 31

UNITED KINGDOM 0870 243 2241 or +44 (0)20 7771 5310

Principales sources bibliographiques:

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

CCNL - Annexe 1 "TLV pour 1989-90"

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale - Inventaire national des produits chimiques

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

## Fiche Technique

**DESCRIPTION DU PRODUIT :** DESODORISANT POUR AUTOMOBILE EN MATIERE THERMOPLASTIQUE

**UTILISATION :** DANS LES GRILLES D'AERATION DE L'AUTOMOBILE

**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :**

- FORME : : PLASTIQUE MOULE
- EPAISSEUR : 3,5 mm (moyenne)
- PARFUM : CONFORME AUX NORMES IFRA

**MODE D'EMPLOI :** Glisser le désodorisant dans les grilles d'aération par la partie arrière en laissant la partie avant vers l'extérieur.

**STOCKAGE** : Deux ans dans son emballage d'origine fermé, à température ambiante, à l'abri de la lumière directe du soleil.

**EMBALLAGE** : blister de 2 désodorisant /blister de 1 désodorisant

Cette documentation a été préparée sur la base des informations envoyées par nos fournisseurs. Par conséquent, nous excluons toute responsabilité résultant d'un choix incorrect, d'une utilisation incorrecte du produit ou du non-respect des précautions, qui doivent toujours être vérifiées par les utilisateurs.